



CANADIAN UTILITIES LIMITED

RAPPORT DE GESTION

TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2015

Le présent rapport de gestion vise à permettre aux lecteurs de comprendre les principaux événements d'exploitation et financiers qui se sont produits au cours du trimestre clos le 31 mars 2015 et qui ont eu une incidence sur les activités de Canadian Utilities Limited (la « société »).

Le rapport de gestion a été établi en date du 28 avril 2015 et il doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires non audités de la société pour le trimestre clos le 31 mars 2015. Des informations supplémentaires, y compris le rapport de gestion précédent (le « rapport de gestion de 2014 »), la notice annuelle (la « notice annuelle de 2014 ») et les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 de la société, sont accessibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Les informations présentées dans le rapport de gestion de 2014 qui demeurent essentiellement inchangées ne sont pas analysées.

La société est contrôlée par ATCO Ltd. et par ses actionnaires contrôlants, Sentgraf Enterprises Ltd. et R.D. Southern.

Les termes employés dans le présent rapport de gestion sont définis dans le Glossaire qui figure à la fin du présent document.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Profil de la société.....	2
Revue de la performance.....	3
Faits nouveaux au premier trimestre de 2015.....	5
Informations sectorielles	7
Services publics	7
Énergie.....	10
ATCO Australie	13
Siège social et autres activités.....	14
Autres charges et produits des activités ordinaires.....	15
Situation de trésorerie et sources de financement	16
Capital-actions	18
Informations trimestrielles	19
Rapprochement du résultat ajusté et du résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société	21
Modifications comptables.....	23
Glossaire.....	25

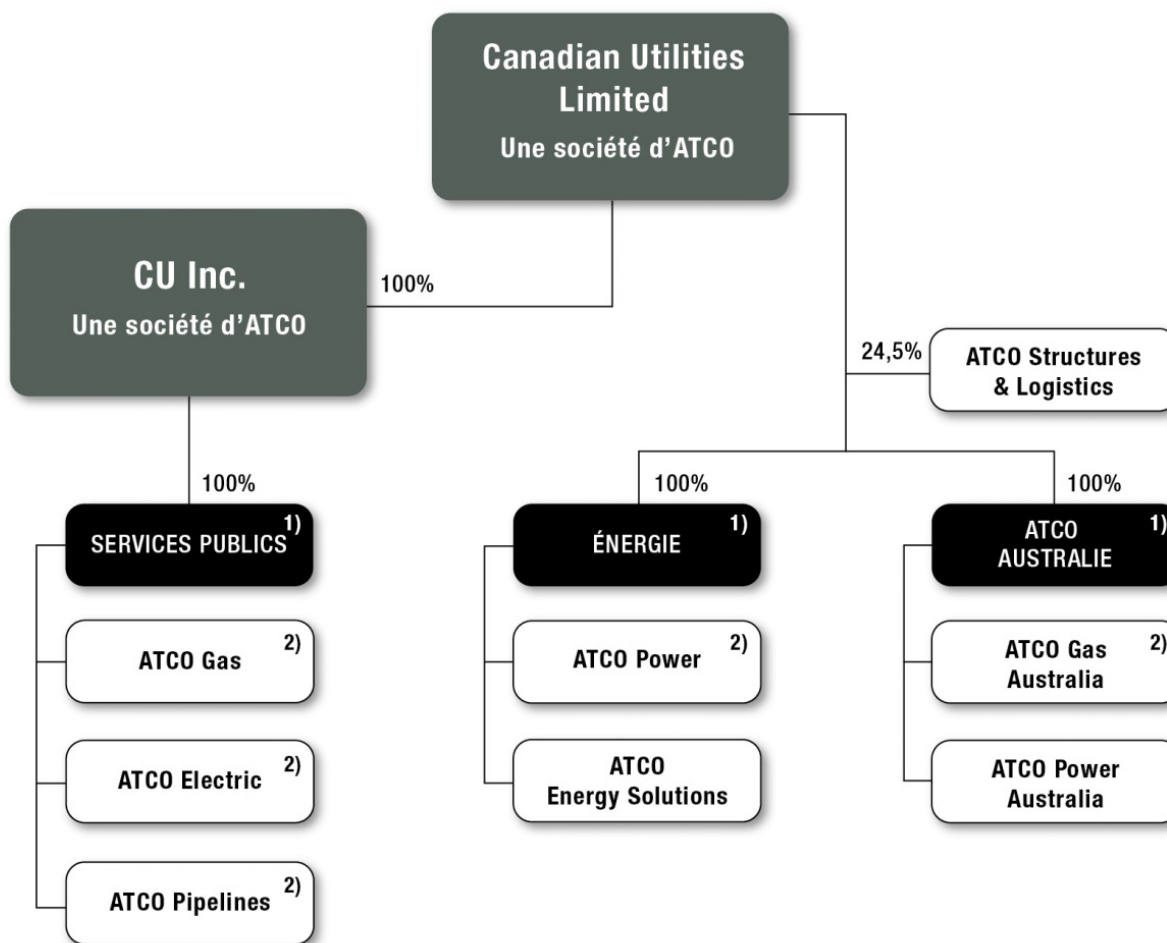
PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Forte de plus de 6 800 employés et d'actifs qui s'élèvent à approximativement 17 G\$, Canadian Utilities Limited, société du groupe ATCO, est une société diversifiée d'envergure mondiale qui offre des services axés sur l'excellence et des solutions d'affaires innovatrices, par l'entremise de sociétés dominantes dans les services publics (pipelines, transport et distribution de gaz naturel et d'électricité) et l'énergie (production et vente d'électricité, infrastructure hydraulique industrielle, collecte, traitement et stockage du gaz naturel, et extraction de liquides de gaz naturel). De plus amples informations se trouvent à l'adresse www.canadianutilities.com.

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités comprennent les comptes de Canadian Utilities Limited, de ses filiales, y compris ses participations dans des coentreprises et sa quote-part des entreprises communes, ainsi que sa participation de 24,5 pour cent dans ATCO Structures & Logistics Ltd.

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), et le dollar canadien est utilisé comme monnaie de présentation. Certaines données comparatives contenues dans le présent rapport de gestion ont été reclassées afin de les rendre conformes à la présentation actuelle.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE SIMPLIFIÉE



1) Les descriptions des secteurs d'activité sont fournies à la rubrique « Informations sectorielles » du présent rapport de gestion.

2) Les activités réglementées comprennent ATCO Gas, ATCO Electric, ATCO Pipelines, ATCO Gas Australia ainsi que les centrales électriques de Battle River 5 et de Sheerness d'ATCO Power.

REVUE DE LA PERFORMANCE

DONNÉES FINANCIÈRES

Le tableau ci-dessous résume les principales données financières associées à la performance financière de la société.

	Trimestres clos les 31 mars		
(en millions de dollars, sauf les données par action et les actions en circulation)	2015	2014	Variation
Principales données financières			
Résultat ajusté	130	186	(56)
Services publics	116	139	(23)
Énergie	11	33	(22)
ATCO Australie	12	8	4
Siège social et autres activités	(8)	5	(13)
Éliminations intersectorielles	(1)	1	(2)
Produits des activités ordinaires	918	1 017	(99)
Charges d'exploitation	499	534	(35)
Résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société	174	221	(47)
Dépenses en immobilisations (incluant les intérêts capitalisés)	390	546	(156)
Dividendes en trésorerie déclarés sur les actions de catégorie A et de catégorie B (en cents par action)	29,50	26,75	2,75
Fonds provenant des activités d'exploitation	452	517	(65)
Autres données financières			
Résultat par action de catégorie A et de catégorie B (en dollars) :			
De base	0,61	0,80	(0,19)
Dilué	0,61	0,80	(0,19)
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A et de catégorie B en circulation (en milliers) :			
De base	263 599	260 856	2 743
Dilué	264 437	261 739	2 698

RÉSULTAT AJUSTÉ

La société a enregistré un résultat ajusté de 130 M\$ pour le premier trimestre de 2015 par rapport à 186 M\$ pour la période correspondante de 2014. Cette baisse s'explique principalement par les facteurs suivants :

- Services publics – Le résultat ajusté s'est chiffré à 116 M\$ pour le premier trimestre de 2015, comparativement à 139 M\$ pour le premier trimestre de 2014. Les décisions de l'Alberta Utilities Commission (« AUC ») rendues en 2013 relativement au coût générique du capital (« CGC ») et au suivi des dépenses en immobilisations selon la réglementation fondée sur le rendement (« RFR ») se sont traduites par une réduction du résultat ajusté de 46 M\$ pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 mars 2015. De ce montant, une tranche de seulement 7 M\$ est attribuable au premier trimestre de 2015; le solde de 39 M\$ est lié aux exercices 2013 et 2014. Exclusion faite des montants découlant de ces décisions qui se rapportent aux périodes antérieures, le résultat ajusté du secteur Services publics s'élève à 155 M\$ pour le premier trimestre de 2015, contre 133 M\$ pour la période correspondante de 2014. La hausse du résultat ajusté attribuable à l'augmentation de la base de tarification a été neutralisée en partie par un recouvrement des coûts inférieur du fait de l'échéancier de la demande de rajustement des tarifs provisoires des activités de transport d'ATCO Electric. La société s'attend à ce que la décision relative à cette demande soit rendue au deuxième trimestre de 2015.
- Énergie – Le résultat ajusté s'est établi à 11 M\$ pour le premier trimestre de 2015, contre 33 M\$ pour le premier trimestre de 2014. Ce recul s'explique surtout par la diminution des prix de l'Alberta Power Pool et des différentiels de prix, qui ont respectivement été de 29,03 \$/MWh et 9,38 \$/MWh en moyenne pour la période écoulée, contre 60,60 \$/MWh et 20,83 \$/MWh pour le premier trimestre de 2014. La diminution des écarts de fractionnement sur les liquides de gaz naturel (« LGN ») et des frais de stockage du gaz naturel a également contribué à la baisse du résultat. Au premier trimestre de 2015, les écarts de fractionnement moyens dans le secteur se sont chiffrés à 4,74 \$/GJ, contre 12,65 \$/GJ pour la période correspondante de 2014. La société prévoit une disponibilité accrue de ses centrales électriques réglementées à la suite des interruptions prévues pour entretien aux premier et deuxième trimestres de 2015, et elle met en œuvre différentes mesures de compression des coûts pour contrer la conjoncture de marché difficile.

Le résultat des autres secteurs d'activité de la société est analysé dans la rubrique Informations sectorielles.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les produits des activités ordinaires du premier trimestre de 2015 se sont établis à 918 M\$. La baisse de 99 M\$ par rapport à la période correspondante de 2014 s'explique surtout par la réduction de 82 M\$ des produits des activités ordinaires du secteur Énergie. Ce recul découle principalement de la baisse des produits des activités ordinaires tirés des LGN en raison de la diminution des écarts de fractionnement, des produits des activités ordinaires liés au stockage et des produits des activités ordinaires tirés des activités de production d'électricité de la société du fait des prix moins élevés de l'Alberta Power Pool.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation du premier trimestre de 2015 se sont chiffrées à 499 M\$, en baisse de 35 M\$ par rapport à la période correspondante de 2014 du fait des niveaux d'activité moindres dans certains secteurs et des initiatives de compression des coûts mises en œuvre par la société pour contrer la conjoncture de marché difficile. En 2015, la société continuera de mettre la priorité sur l'efficacité opérationnelle afin de réduire encore davantage les coûts.

RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

Le résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société s'est établi à 174 M\$ pour le premier trimestre de 2015, comparativement à 221 M\$ pour la période correspondante de 2014. Ce repli fait suite à la diminution du résultat ajusté.

Le résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société comprend les profits et les pertes non récurrents, les pertes de valeur importantes et les ajustements au titre du calendrier des activités à tarifs réglementés qui ne sont pas pris en compte dans le résultat ajusté. Se reporter à la rubrique « Rapprochement du résultat ajusté et du résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société » du présent rapport de gestion pour des informations complémentaires sur ces éléments.

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Les dépenses en immobilisations ont totalisé 390 M\$ pour le premier trimestre de 2015. Le secteur Services publics a dépensé 311 M\$ au cours du trimestre, le solde étant réparti entre les autres secteurs d'activité de la société.

La majeure partie des dépenses en immobilisations des entreprises de services publics visait les activités de transport d'électricité d'ATCO Electric, au premier chef les projets attribués directement par l'AESO. La réduction des dépenses en immobilisations au premier trimestre de 2015 est principalement attribuable à la ligne de transport dans l'est de l'Alberta (« LTEA »), ce projet étant presque terminé.

DIVIDENDES

Le 16 avril 2015, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 29,50 cents par action pour le deuxième trimestre, lequel représente une hausse de 10 pour cent par rapport au dividende déclaré pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les dividendes versés aux porteurs d'actions de catégorie A et de catégorie B ont totalisé 54 M\$ pour le premier trimestre de 2015.

Depuis 1972, la société a augmenté son dividende sur les actions ordinaires tous les ans. Au cours des quatre derniers exercices, la société a majoré son dividende trimestriel de 10 pour cent.

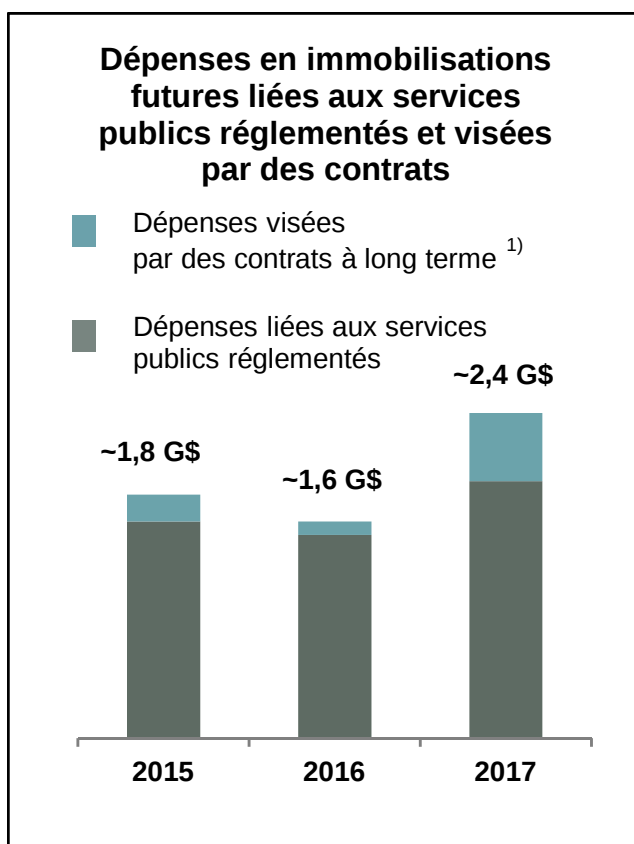
FAITS NOUVEAUX AU PREMIER TRIMESTRE DE 2015

Pour la période 2015-2017, la société réalisera des investissements supplémentaires de 5,8 G\$ dans des projets de services publics réglementés et des projets de croissance des immobilisations garantis sur le plan commercial.

Les entreprises de services publics réglementés prévoient dépenser une tranche de 5,1 G\$ de ce montant. ATCO Electric prévoit investir 3,1 G\$, dont 1,2 G\$ relativement à des projets attribués directement par l'Alberta Electric System Operator (« AESO »), qui a jugé nécessaires le renforcement et l'agrandissement du réseau de transport d'électricité en Alberta. ATCO Gas, Atco Pipelines et ATCO Gas Australia prévoient investir 2 G\$ entre 2015 et 2017.

En plus des dépenses en immobilisations des entreprises de services publics réglementés, la société prévoit réaliser des dépenses supplémentaires de 700 M\$ visées par des contrats à long terme entre 2015 et 2017. De ce montant de 700 M\$, des dépenses en immobilisations de 500 M\$ sont prévues au titre du projet de 500 kilovolts (kV) dans l'ouest de Fort McMurray (le « projet de 500 kV à Fort McMurray ») et des dépenses en immobilisations 200 M\$ sont prévues au titre du stockage d'hydrocarbures sous contrat et de l'infrastructure hydraulique industrielle en Alberta, ainsi que d'un pipeline de gaz naturel au Mexique. La société continue également de poursuivre diverses occasions d'expansion des affaires ayant un potentiel à long terme, comme la centrale électrique de cogénération de Tula au Mexique, laquelle n'est pas prise en compte dans ces dépenses en immobilisations.

Les dépenses en immobilisations qui visent à soutenir le programme de croissance des immobilisations de la société ont totalisé 390 M\$ au premier trimestre de 2015, dont une tranche de 311 M\$ est attribuable au secteur Services publics.



1) Compte tenu de la quote-part des participations de la société dans des partenariats.

Les faits nouveaux d'importance ayant touché les secteurs Services publics et Énergie ainsi que le siège social sont notamment les suivants :

Services publics

Mise à jour d'ordre réglementaire

En mars 2015, la société a été informée de la décision de l'AUC concernant le CGC. Cette décision établit le rendement des capitaux propres (« RCP ») et les ratios de capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires réputés pour les entreprises de services publics pour 2013 à 2015. Le RCP a été fixé à 8,3 pour cent pour 2013, 2014 et 2015, en baisse par rapport au rendement de 8,75 pour cent approuvé antérieurement. La décision concernant le CGC a également abaissé les ratios de capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires réputés pour ces entreprises de services publics de 1 pour cent par rapport aux ratios approuvés antérieurement. Ces taux demeureront en vigueur sur une base provisoire pour 2016 et les exercices subséquents, à moins d'indication contraire de l'AUC.

Également en mars 2015, la société a été informée des décisions de l'AUC concernant le suivi des dépenses en immobilisations pour 2013 à 2015. Ces décisions comportaient notamment l'approbation du financement supplémentaire demandé au titre de la quasi-totalité des programmes de suivi des dépenses en immobilisations de la société. Cependant, l'AUC ayant exigé que les entreprises de services publics se fondent sur le coût réel de la dette pour déterminer les taux et ce coût étant inférieur au coût de la dette prévu utilisé antérieurement, un ajustement non récurrent a été apporté au résultat du premier trimestre de 2015 au titre des montants comptabilisés antérieurement pour 2013 et 2014.

Les conséquences financières de ces décisions d'ordre réglementaire sont analysées plus en détail à la rubrique Informations sectorielles du secteur Services publics.

Énergie

Stockage d'hydrocarbures

ATCO Energy Solutions, en collaboration avec Petrogas Energy Corp., procède à l'aménagement de quatre cavernes de sel qui permettront de stocker quelque 400 000 mètres cubes d'hydrocarbures dans le ATCO Heartland Energy Centre près de Fort Saskatchewan, en Alberta. La construction est en cours. L'exploitation commerciale des deux premières cavernes devrait s'amorcer au deuxième trimestre de 2016, et les deux autres cavernes devraient être achevées d'ici le deuxième trimestre de 2017.

Infrastructure hydraulique industrielle

Au premier trimestre de 2015, la construction de deux projets d'infrastructure hydraulique industrielle s'est poursuivie dans le secteur Industrial Heartland de l'Alberta. Les projets de North West Redwater Partnership et de Air Products Canada Ltd. devraient entrer en service vers la fin de 2015.

Siège social et autres activités

Pipeline de Tula

En octobre 2014, Canadian Utilities a signé avec la Comisión Federal De Electricidad (« CFE ») un contrat de services de transport d'une durée de 25 ans visant la conception, la construction et l'exploitation d'un pipeline de gaz naturel de 16 km au coût de 50 M\$ US près de la ville de Tula, dans l'État d'Hidalgo, au Mexique. Canadian Utilities a déposé toutes les demandes de permis nécessaires. Le pipeline devrait entrer en service plus tard au cours de l'exercice.

Projet de 500 kV à Fort McMurray

En décembre 2014, l'AESO a accordé à Alberta PowerLine (« APL ») un contrat d'une durée de 35 ans et d'une valeur de 1,4 G\$ relativement au projet de 500 kV à Fort McMurray.

Jusqu'à présent, la majeure partie des activités liées au projet était axée sur la consultation des parties prenantes. APL a réalisé toutes les activités portes ouvertes prévues et entrepris de consulter les propriétaires fonciers individuels, les municipalités, les entreprises industrielles, les organismes gouvernementaux et les Premières Nations. APL prévoit déposer sa demande relative aux installations auprès de l'AUC d'ici la fin de 2015 et, si celle-ci est approuvée, la construction devrait débuter en 2017 en vue d'une date d'entrée en service prévue en 2019.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Services publics

Le secteur Services publics exerce ses activités par l'entremise de quatre entreprises réglementées présentes dans l'ouest et le nord du Canada : ATCO Electric Distribution, ATCO Electric Transmission, ATCO Gas, et ATCO Pipelines.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	Les produits des activités ordinaires du secteur Services publics ont augmenté de 8 M\$ au premier trimestre de 2015 par rapport au premier trimestre de 2014, en raison surtout de l'augmentation de la base de tarification, de la hausse des tarifs des entreprises de services publics de distribution selon la RFR et des tarifs provisoires d'ATCO Pipelines plus élevés pour 2015. Ces facteurs ont été partiellement annulés par la baisse des produits des activités ordinaires attribuable aux températures plus chaudes.
--	---

RÉSULTAT AJUSTÉ	Le tableau suivant présente le résultat ajusté de chacune des entreprises de services publics.
----------------------------	--

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars		
	2015	2014	Variation
ATCO Electric Distribution	18	28	(10)
ATCO Electric Transmission	27	42	(15)
ATCO Gas	63	59	4
ATCO Pipelines	8	10	(2)
Total pour le secteur Services publics	116	139	(23)

Le résultat ajusté du secteur Services publics s'est élevé à 116 M\$ pour le premier trimestre de 2015, en baisse de 23 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2014. Le résultat ajusté moindre du secteur Services publics pour le premier trimestre de 2015 est attribuable aux ajustements visant les exercices antérieurs qui ont été apportés en lien avec les décisions de l'AUC concernant le CGC et le suivi des dépenses en immobilisations. Ces décisions portent sur les exercices 2013 à 2015.

La décision relative au CGC a entraîné une réduction de 36 M\$ du résultat ajusté du premier trimestre. De ce montant, seule une tranche de 5 M\$ est attribuable au premier trimestre de 2015; le solde de 31 M\$ est lié aux exercices précédents. Les décisions concernant le suivi des dépenses en immobilisations ont fait diminuer le résultat du premier trimestre de 10 M\$, dont 8 M\$ au titre des exercices 2013 et 2014.

Compte non tenu des montants liés aux exercices antérieurs relativement aux décisions concernant le CGC et le suivi des dépenses en immobilisations, le résultat ajusté a crû de 22 M\$ par rapport au premier trimestre de 2014.

Pour faciliter la comparaison avec l'exercice précédent, le tableau suivant présente le résultat ajusté de chacune des entreprises de services publics, exclusion faite des incidences des décisions concernant le CGC et le suivi des dépenses en immobilisations pour 2013 et 2014. En outre, le résultat du premier trimestre de 2014 qui figure dans le tableau ci-dessous a été retraité afin d'exclure l'incidence des décisions concernant le CGC et le suivi des dépenses en immobilisations pour le premier trimestre de 2014.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars		
	2015	2014	Variation
ATCO Electric Distribution	28	26	2
ATCO Electric Transmission	45	40	5
ATCO Gas	70	58	12
ATCO Pipelines	12	9	3
Total pour le secteur Services publics	155	133	22

Les sections suivantes fournissent des informations plus détaillées sur les activités et les résultats financiers des entreprises de services publics.

ATCO ELECTRIC

ATCO Electric et ses filiales, ATCO Electric Yukon, Northland Utilities (NWT) et Northland Utilities (Yellowknife), assurent le transport et la distribution d'électricité principalement dans le nord et le centre-est de l'Alberta, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Le territoire qu'elle dessert comprend les zones productrices de sables pétrolifères près de Fort McMurray et les zones productrices de pétrole lourd près de Cold Lake et de Peace River.

ATCO Electric Distribution

Le résultat ajusté d'ATCO Electric Distribution, exclusion faite de l'incidence sur les périodes antérieures des décisions concernant le CGC et le suivi des dépenses en immobilisations, s'est établi à 28 M\$ pour le premier trimestre de 2015, en hausse de 2 M\$ par rapport à la période correspondante de 2014. La progression du résultat pour la période s'explique par l'augmentation de la base de tarification, neutralisée en partie par la baisse de la demande d'énergie.

ATCO Electric Transmission

Le résultat ajusté d'ATCO Electric Transmission, exclusion faite de l'incidence sur les périodes antérieures de la décision concernant le CGC, s'est établi à 45 M\$ pour le premier trimestre de 2015, en hausse de 5 M\$ par rapport à la période correspondante de 2014. La progression du résultat attribuable à l'augmentation de la base de tarification a été partiellement annulée par un recouvrement des coûts inférieur du fait de l'échéancier de la demande de rajustement des tarifs provisoires liée à la demande générale de hausse tarifaire pour 2015-2017. ATCO Electric Transmission a déposé sa demande de rajustement des tarifs provisoires en avril et elle s'attend à obtenir une décision au deuxième trimestre de 2015.

ATCO GAS

ATCO Gas assure la distribution de gaz naturel en Alberta et dans la région de Lloydminster en Saskatchewan. Elle dessert des municipalités ainsi que des clients résidentiels, commerciaux et industriels.

Le résultat ajusté d'ATCO Gas, exclusion faite de l'incidence sur les périodes antérieures des décisions concernant le CGC et le suivi des dépenses en immobilisations, s'est établi à 70 M\$ pour le premier trimestre de 2015, en hausse de 12 M\$ par rapport à la période correspondante de 2014. La progression du résultat pour la période est attribuable à l'augmentation de la base de tarification et à l'accroissement de la clientèle, ainsi qu'aux économies liées aux activités d'exploitation et d'entretien.

ATCO PIPELINES

ATCO Pipelines assure le transport de gaz naturel en Alberta. Le gaz naturel qui circule dans son réseau de pipelines provient de diverses installations de traitement du gaz ainsi que d'autres réseaux de transport de gaz naturel, et il est transporté vers les utilisateurs finaux dans la province ou vers d'autres réseaux de pipelines, principalement à des fins d'exportation hors de la province.

Le résultat ajusté d'ATCO Pipelines, exclusion faite de l'incidence sur les périodes antérieures de la décision concernant le CGC, s'est établi à 12 M\$ pour le premier trimestre de 2015, en hausse de 3 M\$ par rapport à la période correspondante de 2014. La progression du résultat pour la période est attribuable à l'augmentation de la base de tarification.

MISES À JOUR SUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENT IMPORTANTS

Le secteur Services publics a réalisé des investissements de 311 M\$ au premier trimestre de 2015. Les principales dépenses étaient liées aux activités de transport d'ATCO Electric. L'AESO a établi la nécessité de renforcer et d'agrandir substantiellement le réseau de transport d'électricité en Alberta, et ATCO Electric est engagée à améliorer le réseau électrique de l'Alberta grâce au développement responsable du réseau de transport. La réduction des dépenses en immobilisations du secteur Services publics au premier trimestre de 2015 comparativement à la période correspondante de 2014 est principalement attribuable à la LTEA, ce projet étant presque terminé.

Les dépenses en immobilisations estimatives totales du secteur Services publics sont toujours d'environ 1,5 G\$ pour 2015. La société prévoit investir 4,8 G\$ dans les dépenses en immobilisations du secteur Services publics pour la période comprise entre 2015 et 2017.

Projet de ligne de transport dans l'est de l'Alberta (« LTEA »)

La ligne de transport à courant continu à haute tension de 500 kV de même que les stations de conversion et les installations connexes s'étendent sur environ 485 km dans un couloir qui longe la partie orientale de la province d'Alberta entre Edmonton et Calgary. Tous les travaux de construction de la ligne étaient achevés à la fin du premier trimestre de 2015, et la mise en service est prévue d'ici la fin de 2015.

FAITS RÉCENTS D'ORDRE RÉGLEMENTAIRE

Demandes relatives au suivi des dépenses en immobilisations (facteur K) selon la RFR

Le facteur K est un mécanisme prévu par le modèle de RFR qui permet à la société de recouvrer des dépenses en immobilisations qui satisfont certains critères et qui ne sont pas recouvrables suivant la formule de RFR. Les décisions finales concernant les demandes relatives au suivi des dépenses en immobilisations pour 2013, 2014 et 2015 ont été obtenues au premier trimestre de 2015. Ces décisions comportaient notamment l'approbation du financement supplémentaire demandé au titre de la quasi-totalité des programmes de suivi des dépenses en immobilisations de la société. Cependant, l'AUC ayant exigé que les entreprises de services publics se fondent sur le coût réel de la dette pour déterminer les taux et ce coût étant inférieur au coût de la dette prévu utilisé antérieurement, un ajustement non récurrent a été apporté au résultat du premier trimestre de 2015 au titre des montants comptabilisés antérieurement pour 2013 et 2014.

Coût générique du capital (« CGC »)

En 2014, l'AUC a mené une procédure pour examiner les questions touchant le coût du capital, y compris la structure du capital et le RCP pour 2013 et 2014. En mars 2015, la société a été informée de la décision de l'AUC concernant le CGC pour 2013. Cette décision établit le RCP et les ratios de capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires réputés pour les entreprises de services publics pour 2013 à 2015. Le RCP a été fixé à 8,3 pour cent pour 2013, 2014 et 2015, en baisse par rapport au rendement de 8,75 pour cent approuvé antérieurement. La décision concernant le CGC a également abaissé les ratios de capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires réputés pour les entreprises de services publics de 1 pour cent par rapport aux ratios approuvés antérieurement. Ces taux demeureront en vigueur sur une base provisoire pour 2016 et les exercices subséquents, à moins d'indication contraire de l'AUC.

Le tableau suivant présente la comparaison du RCP et des ratios de capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires réputés attribuables aux décisions concernant le CGC pour 2011 et 2013. Pour ATCO Electric Distribution et ATCO Gas, la décision concernant le CGC pour 2013 s'applique uniquement au mécanisme du facteur K; elle ne s'applique pas à la formule de RFR de base.

		Taux de rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (%) ¹⁾	Ratios de capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (%) ²⁾
ATCO Electric Distribution	Décision pour 2011	8,75 % ³⁾	39,0 % ³⁾
	Décision pour 2013	8,30 % ⁴⁾	38,0 % ⁴⁾
ATCO Electric Transmission	Décision pour 2011	8,75 % ³⁾	37,0 % ³⁾
	Décision pour 2013	8,30 % ⁴⁾	36,0 % ⁴⁾
ATCO Gas	Décision pour 2011	8,75 % ³⁾	39,0 % ³⁾
	Décision pour 2013	8,30 % ⁴⁾	38,0 % ⁴⁾
ATCO Pipelines	Décision pour 2011	8,75 % ³⁾	38,0 % ³⁾
	Décision pour 2013	8,30 % ⁴⁾	37,0 % ⁴⁾

1) Le taux de rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires correspond au taux de rendement sur la partie de la base de tarification qui est considérée comme étant financée par les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires.

2) Le ratio de capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires correspond à la partie de la base de tarification qui est considérée comme étant financée par les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires.

3) Le taux de rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires et le ratio de capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires étaient des taux provisoires fondés sur la dernière décision de l'AUC concernant le coût générique du capital datée du 8 décembre 2011.

4) L'AUC a rendu sa décision définitive concernant le coût générique du capital pour la période 2013-2015 le 23 mars 2015.

Demande générale de hausse tarifaire pour 2015 à 2017

En mars 2015, ATCO Electric Transmission a déposé une demande générale de hausse tarifaire pour 2015, 2016 et 2017. Cette demande vise notamment une augmentation des produits des activités ordinaires aux fins du recouvrement des pertes de valeur, des charges financières et des charges d'exploitation plus élevées associées à la hausse de la base de tarification en Alberta.

Énergie

Le secteur Énergie exerce ses activités par l'entremise d'ATCO Power et d'ATCO Energy Solutions.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	Les produits des activités ordinaires du secteur Énergie se sont chiffrés à 204 M\$ pour le premier trimestre de 2015, en baisse de 82 M\$ par rapport à la période correspondante de 2014. Ce recul découle principalement de la diminution des produits des activités ordinaires tirés des LGN en raison de la diminution des écarts de fractionnement, des produits des activités ordinaires liés au stockage et des produits des activités ordinaires tirés des activités de production d'électricité de la société du fait des prix moins élevés de l'Alberta Power Pool.
--	--

RÉSULTAT AJUSTÉ	Le tableau suivant présente le résultat ajusté d'ATCO Power et d'ATCO Energy Solutions.
----------------------------	---

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars		
	2015	2014	Variation
ATCO Power			
Centrales électriques indépendantes	1	14	(13)
Centrales électriques réglementées	13	11	2
Total pour ATCO Power	14	25	(11)
ATCO Energy Solutions			
Activités de stockage	-	2	(2)
Extraction de LGN et collecte et traitement du gaz	-	8	(8)
Autres activités	(3)	(2)	(1)
Total pour ATCO Energy Solutions	(3)	8	(11)
Total pour le secteur Énergie	11	33	(22)

Le résultat ajusté du secteur Énergie s'est établi à 11 M\$ pour le premier trimestre de 2015, en baisse de 22 M\$ par rapport au premier trimestre de 2014. Cette diminution résulte principalement de la baisse des prix réalisés de l'Alberta Power Pool et des différentiels de prix moindres pour ATCO Power, ainsi que de la réduction des écarts de fractionnement et des frais de stockage pour ATCO Energy Solutions. La diminution du résultat ajusté reflète également l'investissement continu dans l'expansion des affaires d'ATCO Power, notamment la poursuite de diverses occasions de projets sur des marchés en croissance qui présentent un potentiel à long terme. La société prévoit une disponibilité accrue de ses centrales électriques réglementées à la suite des interruptions prévues pour entretien au premier et au deuxième trimestres de 2015, et elle met en œuvre différentes mesures de compression des coûts pour contrer la conjoncture de marché difficile.

Les sections suivantes fournissent des informations plus détaillées sur les activités et les résultats financiers d'ATCO Power et d'ATCO Energy Solutions.

ATCO POWER

Les activités d'ATCO Power comprennent l'approvisionnement réglementé et non réglementé en électricité provenant de centrales alimentées au gaz naturel, au charbon et à l'hydroélectricité dans l'Ouest canadien et en Ontario.

Disponibilité des centrales électriques

La disponibilité de la capacité de production d'ATCO Power en Alberta se présente comme suit.

	Trimestres clos les 31 mars		
	2015	2014	Variation
Centrales électriques indépendantes ¹⁾	98 %	95 %	3 %
Centrales électriques réglementées ^{1) 2) 3)}	81 %	97 %	(16) %

1) La capacité de production des centrales varie en fonction du moment et de la durée des interruptions de service.

2) Une importante interruption de service prévue pour entretien a eu lieu à la centrale électrique Sheerness 1 au premier trimestre de 2015.

3) L'importante interruption de service prévue pour entretien de la centrale électrique Battle River 5 qui a débuté en mars 2015 devrait être achevée au deuxième trimestre de 2015.

La disponibilité des centrales électriques a été plus faible pour les centrales électriques réglementées d'ATCO Power au premier trimestre de 2015 par rapport à la période correspondante de 2014 en raison des interruptions de service prévues en 2015, dont il n'y a pas eu d'équivalent au premier trimestre de 2014. La disponibilité des centrales électriques réglementées devrait augmenter en 2015, puisque les interruptions de service prévues pour entretien devraient être achevées au premier et au deuxième trimestres de l'exercice.

Centrales électriques indépendantes

Le résultat ajusté tiré des centrales électriques indépendantes pour le premier trimestre de 2015 a diminué de 13 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2014. La baisse des prix de l'Alberta Power Pool, les différentiels de prix moindres et la volatilité des prix ont eu des répercussions importantes sur les résultats financiers des centrales électriques indépendantes, qui ont été contrebalancées en partie par les profits réalisés sur les contrats financiers à terme. La baisse des prix de l'Alberta Power Pool et la volatilité des prix étaient principalement attribuables à l'augmentation de l'offre d'électricité sur le marché albertain.

Le tableau suivant présente les prix moyens de l'Alberta Power Pool et du gaz naturel ainsi que les différentiels de prix connexes pour les trimestres clos les 31 mars 2015 et 2014.

	Trimestres clos les 31 mars		
	2015	2014	Variation
Prix moyen de l'électricité de l'Alberta Power Pool (\$/MWh)	29,03	60,60	(52) %
Prix moyen du gaz naturel (\$/GJ)	2,62	5,30	(51) %
Différentiel de prix moyen (\$/MWh)	9,38	20,83	(55) %

Centrales électriques réglementées

L'électricité produite par les centrales électriques de Battle River 5 et de Sheerness est vendue aux termes d'EAE. En vertu des EAE, ATCO Power doit mettre à la disposition de l'acquéreur de l'EAE la capacité de production de chaque unité génératrice. Selon ces arrangements, ATCO Power a le droit de recouvrer auprès de l'acquéreur de l'EAE les coûts fixes et variables prévisionnels de l'unité concernée.

Le résultat tiré des centrales électriques réglementées, qui sont régies par des EAE, a été comparable à celui du premier trimestre de 2014. L'augmentation des charges d'exploitation liée aux interruptions de service prévues pour entretien qui ont eu lieu au premier trimestre de 2015 a été contrebalancée par les produits des activités ordinaires tirés de l'amortissement des incitatifs cumulés au titre des EAE.

ATCO ENERGY SOLUTIONS

ATCO Energy Solutions exerce notamment des activités non réglementées de collecte, de traitement, de stockage et de transport de gaz naturel, d'extraction de liquides de gaz naturel, de transport d'électricité et de fourniture de services d'infrastructure hydraulique industrielle.

Le résultat ajusté du premier trimestre de 2015 a été inférieur de 11 M\$ à celui de la période correspondante de 2014. Cette baisse est principalement attribuable aux écarts de fractionnement moindres sur les LGN. Au premier trimestre de 2015, les écarts de fractionnement moyens dans l'industrie se sont établis à 4,74 \$/GJ, contre 12,65 \$/GJ pour la période correspondante de 2014. Les écarts de fractionnement ont été plus petits qu'à la normale en raison des prix particulièrement bas des marchandises et des températures plus chaudes. Par ailleurs, le résultat a diminué du fait de la baisse des frais de stockage de gaz naturel attribuable aux températures plus chaudes.

ATCO Energy Solutions a conclu un contrat de vente de l'excédent de gaz naturel qui permettra de dégager un résultat ajusté d'environ 10 M\$. Ce résultat sera réalisé au quatrième trimestre de 2015.

Mises à jour sur les projets importants

Stockage d'hydrocarbures

ATCO Energy Solutions, en collaboration avec Petrogas Energy Corp., procède à l'aménagement de quatre cavernes de sel qui permettront de stocker quelque 400 000 mètres cubes d'hydrocarbures dans le ATCO Heartland Energy Centre près de Fort Saskatchewan, en Alberta. Des contrats à long terme ont été conclus pour les quatre cavernes de sel. L'investissement total du partenariat, dans lequel ATCO Energy Solutions détient une participation de 60 pour cent, s'élève à quelque 200 M\$.

La construction est en cours. L'exploitation commerciale des deux premières cavernes devrait s'amorcer au deuxième trimestre de 2016, et les deux autres cavernes devraient être achevées d'ici le deuxième trimestre de 2017.

Infrastructure hydraulique industrielle

Au premier trimestre de 2015, la construction de deux projets d'infrastructure hydraulique industrielle s'est poursuivie dans le secteur Industrial Heartland de l'Alberta. Ces projets permettront de fournir des services essentiels d'aqueduc et d'autres avantages précieux aux clients du secteur. Les projets de North West Redwater Partnership et de Air Products Canada Ltd. devraient entrer en service et contribuer au résultat vers la fin de 2015.

ATCO Australie

Le secteur ATCO Australie est composé de deux entreprises distinctes : ATCO Gas Australia et ATCO Power Australia.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	Les produits des activités ordinaires se sont chiffrés à 55 M\$ pour le premier trimestre de 2015, en baisse de 4 M\$ par rapport à la période correspondante de 2014. Cette diminution s'explique principalement par la baisse du recouvrement refacturé des taxes sur les émissions de gaz carbonique, facteur atténué par la hausse des tarifs facturés aux clients découlant des dépenses en immobilisations continues dans l'infrastructure de services publics et par l'accroissement de la clientèle.
RÉSULTAT AJUSTÉ	Le tableau suivant présente le résultat ajusté du secteur ATCO Australie.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars		
	2015	2014	Variation
ATCO Gas Australia	7	3	4
ATCO Power Australia	7	7	-
Autres ¹⁾	(2)	(2)	-
Total pour ATCO Australie	12	8	4

1) Le poste « Autres » comprend ATCO I-Tek Australia jusqu'à la mi-août 2014 et le siège social d'ATCO Australie.

Les sections suivantes fournissent des informations détaillées sur les activités et les résultats financiers d'ATCO Australie.

ATCO GAS AUSTRALIA

ATCO Gas Australia est un fournisseur réglementé de services de distribution de gaz naturel en Australie occidentale. Elle dessert la grande région de Perth et les environs.

Le résultat ajusté d'ATCO Gas Australia de 7 M\$ pour le premier trimestre de 2015 a augmenté de 4 M\$ par rapport à celui du premier trimestre de 2014, en raison surtout des économies d'intérêts liées au refinancement de la dette à long terme de la société à des taux favorables, de l'augmentation continue de sa base tarifaire et des économies attribuables aux initiatives de réduction des coûts.

ATCO Gas Australia continue de comptabiliser son résultat en fonction des tarifs autorisés dans le cadre de l'entente d'accès approuvée par l'Economic Regulatory Authority (l'« ERA ») pour la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 1^{er} juillet 2014. L'ERA devrait publier sa décision définitive au deuxième trimestre de 2015 en ce qui concerne l'entente d'accès pour la période allant du 1^{er} juillet 2014 au 31 décembre 2019.

ATCO POWER AUSTRALIA

ATCO Power Australia fournit de l'électricité provenant de trois centrales alimentées au gaz naturel situées à Adelaide dans le sud de l'Australie, à Brisbane dans le Queensland et à Karratha en Australie occidentale. De plus, la centrale de Bulwer Island à Brisbane fournit de la vapeur de cogénération. British Petroleum (BP) ayant annoncé son intention de fermer sa raffinerie de pétrole à Brisbane au milieu de 2015, la centrale de Bulwer Island devrait fermer ses portes au deuxième trimestre de 2015.

Le résultat ajusté d'ATCO Power Australia est demeuré stable pour le premier trimestre de 2015.

La disponibilité des centrales peut influencer sur le résultat d'ATCO Power Australia. La disponibilité varie en fonction du calendrier et de la durée des interruptions de service. Au premier trimestre de 2015, la disponibilité de 97,2 pour cent a été comparable à celle de la période correspondante de 2014.

Siège social et autres activités

Le secteur Siège social et autres activités comprend les investissements stratégiques à des fins de croissance dans l'infrastructure de transport d'électricité faisant l'objet de contrats à long terme en Alberta et l'expansion géographique au Mexique, ainsi que la quote-part de 24,5 pour cent de la société dans ATCO Structures & Logistics. Le secteur comprend également les biens immobiliers commerciaux appartenant à la société en Alberta, et il comprenait ATCO I-Tek jusqu'en août 2014. ATCO I-Tek a été vendue par la société en août 2014 à Wipro Ltd., société de services de technologies de l'information, de consultation et de processus d'entreprise d'envergure mondiale.

Le résultat ajusté du secteur Siège social et autres activités pour le premier trimestre de 2015 a diminué de 13 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2014. La baisse du résultat s'explique par la non-récurrence du résultat tiré de la vente d'ATCO I-Tek au troisième trimestre de 2014. De plus, la société a comptabilisé un résultat inférieur pour ATCO Structures & Logistics, principalement attribuable à la baisse du niveau d'activité au titre des projets comparativement au trimestre correspondant. La réduction du résultat a été partiellement compensée par les frais d'administration moins élevés.

MISES À JOUR SUR LES PROJETS IMPORTANTS

Transport d'électricité sous contrat à long terme – Projet de 500 kV à Fort McMurray

En décembre 2014, APL, société en nom collectif nouvellement formée par la société et Quanta Capital, une société membre de Quanta Services, a obtenu un contrat de 35 ans d'une valeur de 1,4 G\$ de l'AESO pour concevoir, construire, détenir, exploiter et financer le projet de 500 kV à Fort McMurray. Ce projet augmentera la capacité du réseau électrique dans le nord-est de l'Alberta et permettra d'assurer que cette zone vitale pour l'économie de la province dispose de l'énergie dont elle a besoin.

Jusqu'à présent, la majeure partie des activités liées au projet était axée sur la consultation des parties prenantes. APL a réalisé toutes les activités portes ouvertes prévues et entrepris de consulter les propriétaires fonciers individuels, les municipalités, les entreprises industrielles, les organismes gouvernementaux et les Premières Nations. APL a également amorcé des démarches de consultation auprès de sept des 13 Premières Nations que le Bureau de consultation des autochtones du gouvernement de l'Alberta lui a indiqué de consulter.

APL a retenu les services de consultants pour mener des études environnementales sur le terrain et réaliser des évaluations des ressources historiques dans le cadre du projet. Ces travaux ont débuté à la mi-mars et ils se poursuivront pendant plusieurs mois pour finalement aboutir aux rapports de tiers qui doivent être inclus dans la demande relative aux installations d'APL, laquelle devrait être soumise à l'AUC d'ici la fin de 2015. Si la demande relative aux installations est approuvée, la construction devrait commencer en 2017 et le projet devrait entrer en service en 2019.

Mexique

En octobre 2014, Canadian Utilities a remporté l'appel d'offres de la Comisión Federal De Electricidad (« CFE ») visant la conception, la construction et l'exploitation d'un pipeline de gaz naturel sur 16 kilomètres près de la ville de Tula, dans l'État d'Hidalgo, au Mexique. À cette fin, Canadian Utilities a signé un contrat de services de transport d'une durée de 25 ans avec la CFE pour fournir les services de transport de gaz naturel demandés dans l'appel d'offres. Canadian Utilities sera responsable de la conception et de la construction du pipeline de 16 km qui permettra de transporter du gaz naturel pour alimenter la centrale électrique existante Francisco Pérez Rios près de Tula. Le coût du pipeline est estimé à 50 M\$ US. Canadian Utilities a déposé toutes les demandes de permis nécessaires. Le pipeline devrait entrer en service plus tard au cours de l'exercice.

AUTRES CHARGES ET PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Le tableau suivant présente un résumé financier des autres charges et produits des activités ordinaires consolidés pour les trimestres clos les 31 mars 2015 et 2014.

	Trimestres clos les 31 mars		
(en millions de dollars)	2015	2014	Variation
Charges d'exploitation	499	534	(35)
Résultat tiré de la participation dans des coentreprises	6	5	1
Dotation aux amortissements et pertes de valeur	123	119	4
Charges financières, montant net	71	74	(3)
Impôt sur le résultat	56	73	(17)

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation, qui s'entendent du total des frais et des charges après déduction de la dotation aux amortissements et pertes de valeur, ont diminué de 35 M\$ pour le premier trimestre de 2015. La diminution des charges d'exploitation découle des niveaux d'activité moindres dans le secteur Énergie ainsi que des initiatives de réduction des coûts de la société pour contrer la conjoncture de marché difficile. Ces économies ont été annulées en partie par la hausse des frais d'entretien des immobilisations corporelles d'ATCO Power attribuable aux importantes interruptions de service prévues pour entretien qui ont eu lieu dans ses centrales électriques au premier trimestre de 2015.

RÉSULTAT TIRÉ DE LA PARTICIPATION DANS DES COENTREPRISES

Le résultat tiré de la participation dans des coentreprises a été comparable à celui de la période correspondante de 2014.

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR

Pour le premier trimestre de 2015, la dotation aux amortissements a augmenté de 4 M\$ comparativement à la période correspondante de 2014. La hausse s'explique surtout par l'important programme de dépenses en immobilisations du secteur Services publics qui se poursuit.

CHARGES FINANCIÈRES, MONTANT NET

Les charges financières, montant net, ont diminué de 3 M\$ pour le premier trimestre de 2015 du fait de la réduction des charges financières d'ATCO Australie attribuable à son refinancement stratégique à des taux favorables. Cette baisse a été partiellement annulée par l'augmentation de la charge d'intérêts liée à la dette supplémentaire contractée en 2014 pour financer les dépenses en immobilisations importantes du secteur Services publics.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat a baissé de 17 M\$ au premier trimestre de 2015, ce qui rend principalement compte de la diminution du résultat avant impôt par rapport à l'exercice précédent.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La situation financière de la société est soutenue par les activités de services publics réglementés et les activités effectuées dans le cadre de contrats à long terme. Ses stratégies commerciales ainsi que le financement de ses activités et de sa croissance future prévue s'appuient sur le maintien de notations de crédit de première qualité et l'accès aux marchés financiers à des taux concurrentiels. Les principales sources de financement sont les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ainsi que les marchés des titres de créance et des actions privilégiées. Les actions de catégorie A sans droit de vote que la société émet aux termes de son régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») constituent une source de financement supplémentaire.

La société juge qu'il est prudent de conserver des liquidités suffisantes pour financer les besoins en trésorerie d'environ un exercice complet afin de maintenir une grande souplesse financière. Les liquidités proviennent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et sont soutenues par des niveaux appropriés de trésorerie et les facilités de crédit engagées.

FACILITÉS DE CRÉDIT

Au 31 mars 2015, la société et ses filiales disposaient des facilités de crédit suivantes :

<i>(en millions de dollars)</i>	Total	Montant utilisé	Montant disponible
Facilités engagées à long terme	2 235	634	1 601
Facilités non engagées	53	-	53
Total	2 288	634	1 654

Des facilités de crédit totales de 2 288 M\$, une tranche de 53 M\$ correspond à des facilités de crédit non engagées pour lesquelles aucune date d'échéance n'est fixée. Le solde de 2 235 M\$ représente des facilités de crédit engagées, dont une tranche de 600 M\$ vient à échéance en 2016. Pour les autres facilités de crédit, les dates d'échéance s'échelonnent entre 2017 et 2019 et peuvent être prorogées au gré des prêteurs.

La majeure partie du montant de 634 M\$ prélevé sur les facilités de crédit se rapporte à ATCO Gas Australia. Les facilités de crédit engagées à long terme servent à satisfaire tous les besoins d'ATCO Gas Australia en matière de financement par emprunts. Les facilités de crédit d'ATCO Gas Australia sont fournies par des banques australiennes, et la majorité des autres facilités de crédit sont fournies par des banques canadiennes.

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Au 31 mars 2015, la société détenait un montant de 413 M\$ en trésorerie, en hausse de 66 M\$ par rapport au 31 décembre 2014. Cette augmentation s'explique principalement par le résultat de la période et l'encaissement des apports de clients, lesquels représentent des paiements d'avance au titre des services publics futurs, ces facteurs ayant été atténués en partie par les flux de trésorerie affectés aux dépenses en immobilisations.

Fonds provenant des activités d'exploitation

Les fonds provenant des activités d'exploitation se sont établis à 452 M\$ pour le premier trimestre de 2015, en baisse de 65 M\$ par rapport à la période correspondante de 2014. Cette diminution découle principalement de la baisse du résultat, contrebalancée en partie par la hausse des apports de clients.

Flux de trésorerie affectés aux dépenses en immobilisations

Les flux de trésorerie affectés aux dépenses en immobilisations pour le premier trimestre de 2015 se sont chiffrés à 390 M\$, contre 546 M\$ pour la période correspondante de 2014. Cette baisse de 156 M\$ s'explique surtout par la réduction des dépenses liées à la LTEA puisque ce projet est presque terminé, annulée en partie par la hausse des dépenses liées au pipeline de Tula dans le secteur Siège social et autres activités.

Dépenses en immobilisations

	Trimestres clos les 31 mars		
(en millions de dollars) ¹⁾	2015	2014	Variation
Transport d'électricité	133	329	(196)
Distribution d'électricité	91	80	11
Distribution de gaz	57	56	1
Transport par pipeline	30	41	(11)
Énergie	29	15	14
ATCO Australie	16	18	(2)
Siège social et autres activités	34	7	27
Total	390	546	(156)

1) Compte tenu des ajouts d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que des intérêts de 24 M\$ (19 M\$ en 2014) capitalisés pendant la construction pour le trimestre clos le 31 mars 2015.

Prospectus préalables de base

Déventures de CU Inc.

Le 24 juillet 2014, CU Inc., la filiale de la société, a déposé un prospectus préalable de base lui permettant d'émettre des déventures totalisant au plus 2,6 G\$ pendant la durée de 25 mois du prospectus. En date du 27 avril 2015, les émissions de déventures totalisaient 1,2 G\$.

Titres de créance et actions privilégiées

Le 4 décembre 2013, la société a déposé un prospectus préalable de base lui permettant d'émettre des titres de créance et des actions privilégiées pour un montant d'au plus 2 G\$ pendant la durée de 25 mois du prospectus. À ce jour, aucun titre de créance ni aucune action privilégiée n'ont été émis aux termes de ce prospectus préalable de base.

Dividendes

Depuis 1972, la société a augmenté son dividende sur les actions ordinaires tous les ans. Au cours des quatre derniers exercices, la société a majoré son dividende trimestriel de 10 pour cent. Les dividendes versés aux porteurs d'actions de catégorie A et de catégorie B au premier trimestre de 2015 ont totalisé 54 M\$. Le 16 avril 2015, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 29,50 cents par action pour le deuxième trimestre. Les dividendes sont versés au gré du conseil d'administration, en fonction de la situation financière de la société et d'autres facteurs.

**Hausse de 10 %
du dividende
trimestriel pour
une quatrième
année consécutive**

Régime de réinvestissement des dividendes

Au premier trimestre de 2015, la société a émis 606 255 actions de catégorie A sans droit de vote aux termes de son RRD en remplacement du versement de dividendes au comptant de 25 M\$.

CAPITAL-ACTIONS

Les titres de participation de Canadian Utilities se composent d'actions de catégorie A et de catégorie B.

En date du 27 avril 2015, 189 372 262 actions de catégorie A et 75 164 235 actions de catégorie B de la société étaient en circulation, et des options visant l'achat de 1 040 450 actions de catégorie A de la société étaient en cours.

ACTIONS DE CATÉGORIE A SANS DROIT DE VOTE ET ACTIONS ORDINAIRES DE CATÉGORIE B

Les porteurs des actions de catégorie A et de catégorie B sont en droit de partager également, sur une base par action, tous les dividendes déclarés par la société sur ces catégories d'actions ainsi que l'actif résiduel de la société après sa dissolution. Les porteurs des actions de catégorie B sont en droit de voter et d'échanger en tout temps chaque action détenue contre une action de catégorie A.

Advenant une offre publique d'achat (« OPA ») des actions de catégorie B qui ferait en sorte que l'initiateur détiendrait plus de 50 pour cent des actions de catégorie B en circulation (exclusion faite des actions de catégorie B acquises à la conversion des actions de catégorie A, le cas échéant), les porteurs d'actions de catégorie A seraient en droit, pour la durée de l'OPA, d'échanger leurs actions de catégorie A contre des actions de catégorie B et de remettre ces nouvelles actions de catégorie B dans le cadre de l'OPA. Le droit d'échange et de remise est assujéti à la conclusion de l'OPA.

De plus, les porteurs d'actions de catégorie A sont en droit d'échanger leurs actions contre des actions de catégorie B de la société si ATCO Ltd., l'actionnaire contrôlant de la société, cesse de détenir ou de contrôler, directement ou indirectement, plus de 10 000 000 des actions de catégorie B émises et en circulation de la société. Dans tous les cas, chaque action de catégorie A est échangeable contre une action de catégorie B, sous réserve de modifications du ratio d'échange dans certaines situations, comme un fractionnement d'actions ou une émission de droits de souscription d'actions.

Des 12 800 000 actions de catégorie A pouvant être émises à l'exercice d'options dans le cadre du régime d'options sur actions de la société, 5 449 150 actions de catégorie A pouvaient être émises au 31 mars 2015. Les options peuvent être attribuées aux dirigeants et aux employés clés de la société et de ses filiales à un prix d'exercice égal à la moyenne pondérée du cours des actions à la Bourse de Toronto pendant les cinq jours ouvrables précédant immédiatement la date d'attribution. Les modalités d'acquisition des droits ainsi que la période d'exercice (qui ne peut dépasser 10 ans) sont déterminées au moment de l'attribution.

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

Le tableau suivant présente les informations financières pour les huit trimestres clos du 30 juin 2013 au 31 mars 2015. Les données par action ont été retraitées afin de rendre compte du fractionnement d'actions à raison de deux pour une qui a eu lieu au deuxième trimestre de 2013.

<i>(en millions de dollars, sauf les données par action)</i>	T2 2014	T3 2014	T4 2014	T1 2015
Produits des activités ordinaires	856	802	925	918
Résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société	115	224	151	174
Résultat par action de catégorie A et de catégorie B <i>(en dollars)</i>	0,39	0,81	0,52	0,61
Résultat dilué par action de catégorie A et de catégorie B <i>(en dollars)</i>	0,39	0,80	0,53	0,61
Résultat ajusté				
Services publics	52	89	129	116
Énergie	13	21	32	11
ATCO Australie	13	17	13	12
Siège social et autres activités	7	(5)	8	(9)
Total du résultat ajusté	85	122	182	130
<i>(en millions de dollars, sauf les données par action)</i>	T2 2013	T3 2013	T4 2013	T1 2014
Produits des activités ordinaires	845	755	905	1 017
Résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société	160	127	117	221
Résultat par action de catégorie A et de catégorie B <i>(en dollars)</i>	0,57	0,45	0,40	0,80
Résultat dilué par action de catégorie A et de catégorie B <i>(en dollars)</i>	0,57	0,44	0,40	0,80
Résultat ajusté				
Services publics	57	60	95	139
Énergie	56	38	29	33
ATCO Australie	10	9	16	8
Siège social et autres activités	8	5	9	6
Total du résultat ajusté	131	112	149	186

Les résultats financiers des huit derniers trimestres reflètent la croissance continue des activités de services publics de la société et l'incidence des fluctuations des prix des marchandises sur la production et la vente d'électricité et sur ses activités de collecte, de traitement et de stockage de gaz naturel ainsi que d'extraction de liquides de gaz naturel. En outre, les résultats intermédiaires varient en raison de la nature saisonnière de la demande d'électricité et de gaz naturel, ainsi que du calendrier des décisions réglementaires concernant les services publics.

Résultat ajusté

Services publics

Les importantes dépenses en immobilisations réalisées par le secteur Services publics au cours des huit derniers trimestres ont contribué à l'augmentation générale du résultat ajusté. C'est dans les activités de transport d'ATCO Electric que cette croissance est la plus visible, des investissements importants ayant été ajoutés par suite de l'expansion et du renforcement du réseau de transport dans plusieurs régions de l'Alberta. Ces dépenses, sur lesquelles le secteur Services publics obtient un rendement réglementé, stimulent la progression du résultat ajusté. Le résultat ajusté du secteur Services publics a également été affecté par le moment où certaines décisions réglementaires importantes ont été rendues. Les résultats du troisième trimestre de 2013 tiennent compte de l'incidence favorable qu'a eue la décision relative à la demande générale de hausse tarifaire d'ATCO Electric pour 2013-2014. La baisse du résultat ajusté au deuxième trimestre de 2014 rend compte de l'incidence financière de la décision relative à l'application Evergreen de 2010 pour toute la période de quatre ans et demi visée par la décision. La hausse du résultat ajusté au troisième trimestre de 2014 rend compte de l'incidence des décisions concernant les tarifs provisoires pour 2014. La baisse du résultat ajusté au premier trimestre de 2015 rend compte de l'incidence financière des décisions concernant le CGC et le suivi des dépenses en immobilisations pour 2013, 2014 et le premier trimestre de 2015. Exclusion faite des montants de 2013 et 2014 liés à ces décisions, le résultat ajusté du premier trimestre de 2015 a été plus élevé que celui du premier trimestre de 2014. La hausse du résultat s'explique d'abord par les investissements continus dans la construction d'infrastructures en Alberta.

Énergie

Les deuxième et troisième trimestres de 2013 ont été caractérisés par des interruptions de service dans plusieurs importantes centrales alimentées au charbon en Alberta et par la diminution des prix du gaz naturel, ce qui a fait augmenter les prix réalisés de l'Alberta Power Pool, les différentiels de prix et la volatilité des prix. En conséquence de la disponibilité élevée des centrales électriques de la société durant ces trimestres, la société a été en mesure de tirer parti de ce contexte favorable du marché et de générer un résultat record au titre de la production d'électricité en 2013.

ATCO Power a dégagé un résultat moindre en 2014 et au premier trimestre de 2015 en raison de la conjoncture de marché défavorable. Cette conjoncture défavorable était attribuable à l'augmentation de l'offre d'électricité sur le marché albertain qui a fait baisser les prix de l'Alberta Power Pool, les différentiels de prix et la volatilité des prix. Au quatrième trimestre de 2014, le résultat inférieur d'ATCO Power a été neutralisé par la hausse du résultat d'ATCO Energy Solutions attribuable à la vente de l'excédent de gaz naturel découlant des améliorations apportées à la capacité de livraison de l'installation. Pour ATCO Energy Solutions, les écarts de fractionnement sur les LGN et les frais de stockage ont contribué à la baisse du résultat au premier trimestre de 2015.

ATCO Australie

L'entreprise de distribution de gaz d'ATCO Australie a continué d'investir dans l'infrastructure de services publics sur laquelle elle touche un rendement réglementé. Le résultat ajusté des huit derniers trimestres reflète cette croissance de la base de tarification. Depuis le dernier trimestre de 2013, le résultat ajusté reflète également la réduction des coûts de financement découlant du refinancement de la dette et de la révision à la hausse des notations. Le moment des interruptions de service des centrales, la variabilité du facteur d'inflation appliqué à la base de tarification de l'entreprise de services publics et le moment des dépenses d'expansion des affaires expliquent également les fluctuations du résultat trimestriel. Les conditions météorologiques, qui peuvent avoir une incidence considérable sur les résultats financiers de l'entreprise de distribution de gaz, ont été plus chaudes que la normale pour toute la période de huit trimestres.

Résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société

Le résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société tient compte de profits et de pertes non récurrents ainsi que des importantes pertes de valeur comptabilisées à divers moments au cours des huit derniers trimestres. Ces éléments ont été exclus du résultat ajusté.

Au troisième trimestre de 2014, la société a comptabilisé un profit de 138 M\$ sur la vente d'ATCO I-Tek. Au troisième trimestre de 2013, ATCO Structures & Logistics a comptabilisé un profit sur la vente de ses activités en Amérique du Sud, et la société a comptabilisé sa quote-part de 24,5 pour cent du profit de 15 M\$.

Ces profits ont été annulés en partie par les importantes pertes de valeur suivantes :

- au quatrième trimestre de 2014, la société a comptabilisé une perte de valeur de 14 M\$ au titre de certains actifs de collecte et de traitement de gaz naturel et d'extraction de liquides de gaz naturel;
- au deuxième trimestre de 2014, la société a comptabilisé une perte de valeur de 11 M\$ à l'égard de la centrale de Bulwer Island en Australie;
- au quatrième trimestre de 2013, la société a comptabilisé des pertes de valeur de 35 M\$ au titre de certains actifs de production d'électricité au Royaume-Uni et en Australie et de 12 M\$ au titre de certains actifs de collecte et de traitement de gaz naturel et d'extraction de liquides de gaz naturel au Canada.

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT AJUSTÉ ET DU RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

Le résultat ajusté s'entend du résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société, après ajustement au titre du calendrier des produits des activités ordinaires et des charges associés aux activités à tarifs réglementés et des dividendes sur les actions privilégiées de la société. Le résultat ajusté exclut les profits et les pertes non récurrents, les pertes de valeur importantes et les éléments ne faisant pas partie du cours normal des activités ou de l'exploitation courante.

Le résultat ajusté est une mesure clé du résultat sectoriel dont la direction se sert pour évaluer le rendement des secteurs d'activité et attribuer les ressources. La direction est d'avis que le résultat ajusté permet une meilleure appréciation des données relatives à la réglementation des tarifs au Canada et en Australie que le résultat établi selon les IFRS.

Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat ajusté et du résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société.

						Trimestres clos les 31 mars
<i>(en millions de dollars)</i>						
2015	Services publics	Énergie	ATCO Australie	Siège social et autres activités	Éliminations	Total
2014						
Produits des activités ordinaires	662	204	55	7	(10)	918
	654	286	59	63	(45)	1 017
Résultat ajusté	116	11	12	(8)	(1)	130
	139	33	8	5	1	186
Ajustements liés aux activités à tarifs réglementés	33	-	(3)	-	2	32
	24	-	(1)	-	-	23
Dividendes sur actions privilégiées de Canadian Utilities Limited	1	-	-	11	-	12
	1	-	-	11	-	12
Résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société	150	11	9	3	1	174
	164	33	7	16	1	221

AJUSTEMENTS LIÉS AUX ACTIVITÉS À TARIFS RÉGLEMENTÉS

À l'heure actuelle, les IFRS ne contiennent pas de directives précises que la société est en droit d'adopter concernant les entités à tarifs réglementés. Avant l'adoption des IFRS, la société utilisait les normes pour les activités à tarifs réglementés publiées par le Financial Accounting Standards Board (« FASB ») des États-Unis comme autre référentiel comptable. La société continue d'avoir recours à ces normes du FASB pour assurer une présentation fidèle des résultats d'exploitation de ses activités à tarifs réglementés.

Selon la comptabilité des activités à tarifs réglementés, le résultat est moins volatil parce que la société diffère la comptabilisation des produits des activités ordinaires lorsque les rentrées de fonds précèdent les dépenses futures et qu'elle comptabilise des produits des activités ordinaires au titre des coûts recouvrables engagés en prévision des montants futurs facturés aux clients. Selon les IFRS, la société comptabilise des produits des activités ordinaires lorsque des montants sont facturés aux clients et elle comptabilise les coûts lorsqu'ils sont engagés. La société ne comptabilise pas leur recouvrement avant que la modification des tarifs ne soit prise en compte dans les montants futurs facturés aux clients.

Selon la comptabilité des activités à tarifs réglementés, la société comptabilise les produits des activités ordinaires découlant des effets des décisions réglementaires sur la période considérée et les périodes antérieures lorsqu'elle prend connaissance des décisions. Selon les IFRS, la société comptabilise ces produits des activités ordinaires lorsque les tarifs clients sont modifiés et que les montants sont facturés aux clients.

Enfin, selon la comptabilité des activités à tarifs réglementés, les montants liés aux profits intersociétés qui sont pris en compte dans la base de tarification par une autorité de réglementation ne sont pas éliminés à la consolidation. Selon les IFRS, cependant, les profits intersociétés sont éliminés à la consolidation. La société comptabilise ensuite ces profits en résultat à mesure que les montants sont facturés aux clients sur la durée d'utilité de l'actif connexe.

Le tableau suivant présente les ajustements temporels apportés selon la comptabilité des activités à tarifs réglementés.

	Trimestres clos les 31 mars		
(en millions de dollars)	2015	2014	Variation
Produits des activités ordinaires supplémentaires facturés pour la période			
Frais futurs d'enlèvement et de remise en état des lieux	11	15	(4)
Avantages de retraite	-	2	(2)
Charges financières relatives aux grands projets d'immobilisations liés au transport	15	12	3
Incidence des températures plus froides sur les produits des activités ordinaires ¹⁾	-	8	(8)
Autres	1	6	(5)
Total	27	43	(16)
Produits des activités ordinaires à facturer dans une période ultérieure			
Impôt différé	(21)	(26)	5
Paielements d'accès au réseau de transport ²⁾	(3)	(1)	(2)
Rendement différé relatif aux projets d'immobilisations liés au transport ³⁾	(13)	(2)	(11)
Incidence des températures plus chaudes sur les produits des activités ordinaires ¹⁾	(9)	-	(9)
Incidence de l'inflation sur la base de tarification d'ATCO Gas Australia	(3)	(3)	-
Autres	(4)	(1)	(3)
Total	(53)	(33)	(20)
Décisions d'ordre réglementaire relatives à la période considérée et aux périodes antérieures			
Décisions concernant le CGC ⁴⁾	36	-	36
Décisions concernant le suivi des dépenses en immobilisations ⁵⁾	10	-	10
Recouvrement des paiements d'accès au réseau de transport ²⁾	7	14	(7)
Décision d'appel concernant ATCO Gas Australia	-	2	(2)
(Remboursements) liés aux températures	(4)	-	(4)
Autres	7	(1)	8
Total	56	15	41
Élimination des profits intersociétés liés à la construction d'immobilisations corporelles et incorporelles	2	(2)	4
Total des ajustements	32	23	9

Notes :

1) Température

Les tarifs clients d'ATCO Gas sont fondés sur des prévisions de températures normales. Au premier trimestre de 2015, les températures plus chaudes qu'à la normale se sont traduites par l'encaissement de produits des activités ordinaires moins élevés que prévu. Cette baisse des produits des activités ordinaires sera recouvrée auprès des clients dans des périodes ultérieures.

2) Recouvrement des paiements d'accès au réseau de transport

Les paiements d'accès au réseau de transport sont facturés aux clients par ATCO Electric sur une base prévisionnelle et sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Selon la comptabilité des activités à tarifs réglementés, les écarts entre les coûts réels engagés et les coûts prévus facturés aux clients sont différés en vue de leur recouvrement auprès des clients ou de leur remboursement à ceux-ci dans des périodes ultérieures. Pour les premiers trimestres de 2015 et 2014, le montant réel des paiements d'accès au réseau de transport versés par ATCO Electric a dépassé les coûts prévus inclus dans les montants facturés aux clients. Cet excédent est par la suite recouvré auprès des clients.

3) Remboursements relatifs aux projets d'immobilisations liés au transport

Dans le cas des grands projets d'immobilisations liés au transport d'énergie, les montants facturés à l'AESO par ATCO Electric comprennent un rendement sur la base de tarification prévue. Lorsque le coût réel des immobilisations diffère du coût prévu, le rendement sur la base de tarification, de même que les montants facturés à l'AESO qui en découlent, sera plus élevé ou moins élevé que prévu. Selon la comptabilité des activités à tarifs réglementés, les écarts entre les montants facturés à l'AESO et le rendement sur la base de tarification réelle sont différés à des fins de recouvrement ou de remboursement futur. Pour les premiers trimestres de 2015 et 2014, le coût réel des immobilisations a dépassé le coût prévu facturé à l'AESO. Les recouvrements auprès de l'AESO de ces coûts plus élevés devraient être effectués au cours des années suivantes.

4) Décision concernant le CGC

Le secteur Services publics a enregistré une baisse de 36 M\$ du résultat ajusté au premier trimestre de 2015 à la suite d'une décision de l'AUC qui a abaissé le RCP et les ratios de capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires réputés pour les entreprises de services publics pour 2013 à 2015. Aux termes des IFRS, le résultat est ajusté lorsque l'AUC approuve les tarifs clients modifiés et que les montants à payer aux clients sont remboursés par l'intermédiaire de la facturation future.

5) Décisions concernant le suivi des dépenses en immobilisations

ATCO Electric Distribution et ATCO Gas ont comptabilisé une réduction de 10 M\$ du résultat ajusté au premier trimestre de 2015 à la suite d'une décision de l'AUC qui a diminué les tarifs aux fins du suivi des dépenses en immobilisations pour 2013 à 2015. Aux termes des IFRS, le résultat est ajusté lorsque l'AUC approuve les tarifs clients modifiés et que les montants à payer aux clients sont remboursés par l'intermédiaire de la facturation future.

MODIFICATIONS COMPTABLES

Certaines normes ou interprétations nouvelles ou révisées qui ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ou l'IFRS Interpretations Committee (« IFRIC ») n'ont pas à être adoptées pour la période à l'étude. Ces normes ou interprétations sont essentiellement les mêmes que celles qui sont décrites dans le rapport de gestion 2014, à l'exception d'IFRS 9 (2013) *Instruments financiers*, qui a été adoptée par anticipation le 1^{er} janvier 2015. Cette norme remplace IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* et les versions antérieures d'IFRS 9. La norme établit des directives révisées concernant le classement et l'évaluation des actifs et passifs financiers et des directives supplémentaires sur la comptabilité de couverture en général. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence significative sur les résultats financiers de la société.

De l'avis de la société, aucune norme nouvelle ou révisée ayant été publiée par l'IASB ou l'IFRIC au premier trimestre de 2015 ne pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités ou sur les notes.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La société n'a apporté aucun changement à son contrôle interne à l'égard de la présentation de l'information financière pour la période ouverte le 1^{er} janvier 2015 et close le 31 mars 2015 qui ait eu ou aurait raisonnablement pu avoir une incidence significative sur le contrôle interne de la société à l'égard de la présentation de l'information financière.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR ET MESURES CONFORMES AUX PCGR SUPPLÉMENTAIRES

Les « fonds provenant des activités d'exploitation » correspondent aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant la variation du fonds de roulement hors trésorerie. De l'avis de la direction, les fonds provenant des activités d'exploitation constituent un indicateur clé de la capacité de la société à générer, au cours d'une période, les fonds nécessaires au financement de ses dépenses en immobilisations, sans variation du fonds de roulement hors trésorerie. La mesure des fonds provenant des activités d'exploitation n'ayant pas de sens normalisé selon les IFRS, elle pourrait être sans valeur comparative par rapport aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

Le résultat ajusté s'entend du résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société, après ajustement au titre du calendrier des produits des activités ordinaires et des charges associés aux activités à tarifs réglementés et des dividendes sur les actions privilégiées de la société. Le résultat ajusté exclut les profits et les pertes non récurrents, les pertes de valeur importantes et les éléments ne faisant pas partie du cours normal des activités ou de l'exploitation courante.

Le résultat ajusté permet de présenter le résultat tiré des activités à tarifs réglementés sur la même base qu'avant l'adoption des IFRS, à savoir les PCGR des États-Unis pour les activités à tarifs réglementés. La direction est d'avis que le résultat ajusté permet une analyse plus efficace du rendement et des tendances opérationnels. Un rapprochement du résultat ajusté et du résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société figure dans le présent rapport de gestion. Le résultat ajusté constitue une mesure conforme aux PCGR supplémentaire présentée à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires non audités de 2015.

INFORMATION PROSPECTIVE

Certains énoncés contenus dans le présent rapport de gestion constituent de l'information prospective, laquelle comprend généralement des expressions comme « s'attendre à », « planifier », « estimer », « prévoir », « peuvent », « seront », « a l'intention de », « devraient » et d'autres encore. L'information prospective est soumise à des risques connus et inconnus, à des incertitudes ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent considérablement de l'information présentée. De l'avis de la société, les prévisions formulées dans l'information prospective sont raisonnables. Toutefois, rien ne garantit que ces prévisions se concrétiseront. C'est pourquoi il ne faut pas se fier outre mesure à l'information prospective.

GLOSSAIRE

Actions de catégorie A s'entend des actions de catégorie A sans droit de vote de la société.

Actions de catégorie B s'entend des actions ordinaires de catégorie B de la société.

AESO s'entend de l'Alberta Electric System Operator.

Alberta Power Pool s'entend du marché de l'électricité en Alberta exploité par l'AESO.

AUC désigne l'Alberta Utilities Commission.

Différentiel de prix s'entend de l'écart entre le prix de vente de l'électricité et le coût différentiel de production d'électricité à partir du gaz naturel. Dans le présent rapport de gestion, les différentiels de prix sont fondés sur une consommation de chaleur approximative de 7,5 GJ par MWh.

Disponibilité s'entend d'une mesure de temps, exprimé selon un pourcentage d'exploitation continue, pendant lequel une unité génératrice peut produire de l'électricité, sans égard au fait que l'unité produise effectivement de l'électricité ou non.

EAE s'entend des ententes d'achat d'énergie qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2001 dans le cadre du processus de restructuration des activités de services publics d'électricité en Alberta. Les EAE sont obligatoires en vertu de la loi et sont approuvées par l'AUC.

Écart de fractionnement s'entend de la prime ou de l'escompte entre le coût d'achat du gaz naturel et le prix de vente des liquides de gaz naturel extraits sur une base d'équivalent de contenu calorifique.

Gigajoule (GJ) s'entend d'une unité d'énergie égale à environ 948,2 milliers d'unités thermiques britanniques (BTU).

GNL s'entend du gaz naturel liquéfié.

IFRS s'entend des Normes internationales d'information financière.

LGN s'entend de liquides de gaz naturel, tels que l'éthane, le propane, le butane et les pentanes plus, qui sont extraits du gaz naturel et vendus à titre de produits distincts ou d'une combinaison de ceux-ci.

Mégawatt (MW) s'entend d'une mesure de puissance électrique égale à 1 000 000 de watts.

Mégawattheure (MWh) s'entend d'une mesure de consommation d'électricité égale à l'utilisation de 1 000 000 de watts de puissance sur une période de une heure.

PCGR s'entend des principes comptables généralement reconnus du Canada.

Résultat ajusté s'entend du résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société, après ajustement au titre du calendrier des produits des activités ordinaires et des charges associés aux activités à tarifs réglementés et des dividendes sur les actions privilégiées de la société. Le résultat ajusté exclut les profits et les pertes non récurrents, les pertes de valeur importantes et les éléments ne faisant pas partie du cours normal des activités ou de l'exploitation courante. Se reporter à la rubrique « Rapprochement du résultat ajusté et du résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société » pour une description de ces éléments.

RFR s'entend de la réglementation fondée sur le rendement.

RRD s'entend du régime de réinvestissement des dividendes (se reporter à la rubrique « Régime de réinvestissement des dividendes »).

R.-U. s'entend du Royaume-Uni.

Société s'entend de Canadian Utilities Limited et, sauf si le contexte l'exclut, comprend ses filiales.